

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Péquet*,—D'*Octave Bourguin* et de *Napoléon Bourguin*, des cités de *Montréal* et de *St. Hyacinthe*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la banque d'échange du *Canada*.

Son Honneur le Président a informé la Chambre qu'il avait prié l'honorable *Richard William Scott* et l'honorable *Adam Hope*, d'assister et de représenter le Sénat aux funérailles du défunt l'honorable *David Christie*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque maritime de la Puissance du *Canada*, en date du 13 décembre, 1880.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque d'échange du *Canada*, *Montréal*, en date du 13 décembre, 1880.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :—

(Voir documents de la session, No. 27.)

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M' *Aikins*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Boyd*, *Brouse*, de *Boucherville*, *Hope*, *Macfarlane*, *Scott*, *Thibaudeau*, *Trudel* et *Vidal*, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, maître-général des postes, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à la Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit .

Honorable messieurs du Sénat :

Je vous remercie cordialement de votre loyale et respectueuse adresse.

Vous pouvez être assurés que mon vœu le plus ardent est d'unir mes efforts aux vôtres pour augmenter la prospérité du peuple canadien.

LORNE.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 16 décembre, 1880.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES.

MARDI, 14 décembre, 1880.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, et les informant que les membres du comité permanent, savoir :—L'honorable M. *Bowell*, messieurs *Bannerman*, *Bourassa*, *Bunting*, *Charlton*, *Cosigan*, *Derjardins*, *Lantier*, *McDonald (Cap Breton)*, *Ross (Middlesex)*, *Stephenson*, *Tassé*, *Thompson (Haldimand)*, *Trow* et *Wallace (Norfolk)*, agiront comme membres du comité mixte des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JOHN GEORGE BOURINOT,
Greffier des Communes.